

D. Seriez-vous bien fâchés d'avoir une grande vitrine au croisement de la 54^e Rue et de la Cinquième avenue?—R. Certainement pas.

D. Deux fois plus grande que celle que vous avez maintenant?—R. Si c'était possible, j'en serais très heureux.

D. Très bien, cela fera 15 pour 100 de moins.

M. Crestohl:

D. Si le loyer était le même, que préféreriez-vous, votre emplacement actuel ou la Maison du Canada?—R. Eh bien, il faut tenir compte d'une foule d'autres facteurs. Par exemple, il y a un bureau de poste au *Rockefeller Centre*, dans notre immeuble. Ainsi le courrier ne présente aucune difficulté, car nous en avons beaucoup, des quantités de sacs qui vont et viennent. Tout ce qu'il y a à faire, c'est de le descendre au rez-de-chaussée, tandis qu'à la Maison du Canada, il nous faudrait nous servir d'un camion. Mais, si j'ai bien compris votre question, vous voulez savoir si nous serions disposés à prendre des bureaux dans la Maison du Canada, au cas où le loyer serait le même?

D. Oui.—R. Autrement dit...

M. SMITH (*Calgary-Sud*): N'auriez-vous pas une certaine préférence pour le *Rockefeller Centre*?

M. CRESTOHL: J'aimerais une réponse. La question est simple. Si le loyer et l'espace étaient les mêmes, à quel emplacement donneriez-vous la préférence?

Le TÉMOIN: A la Cinquième avenue.

M. Crestohl:

D. Voudriez-vous dire au Comité pourquoi vous préférez la Cinquième avenue?—R. Eh bien, c'est parce que les bureaux y sont mieux situés par rapport au public.

D. Vous voulez dire que plus de monde circule devant les vitrines.

M. BEST: Vous répondez vous-même à la question.

M. Crestohl:

D. Soit! Mais je veux une réponse.—R. Vous avez raison, beaucoup plus de gens passeraient devant la vitrine et verraient les étalages. Au point de vue de la publicité, ce serait donc un avantage.

D. Croyez-vous que vous tireriez quelque profit du fait d'avoir vos bureaux dans un immeuble appelé «Maison du Canada» au lieu d'être à un endroit peu connu?

M. NESBITT: Voilà une question ridicule!

M. Crestohl:

D. Serait-il avantageux d'avoir vos bureaux dans un immeuble appelé «Maison du Canada»?

M. KUCHERPA: Ce sont là des questions hypothétiques. Les immeubles et les loyers ne sont pas du tout les mêmes.

M. Morris:

D. Si vous deviez payer le loyer vous-même, seriez-vous disposé à payer \$19 le pied carré plutôt que \$36?

M. CRESTOHL: Je sais très bien qu'on pourrait encore examiner ces questions de différents angles, mais j'aimerais avoir la réponse du témoin. Croyez-vous qu'il serait avantageux d'avoir pour adresse «Maison du Canada» plutôt qu'un numéro quelconque de la 49^e Rue?